



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

La politique de l'oubli

La transparence dans nos assiettes mise au rebut



Une étrange étiquette: du jus d'abricot d'origine espagnole, avec la marque de garantie «agricultura ecologica» et le label «bourgeon Bio Suisse». Une erreur d'étiquetage dans une filière pourtant très contrôlée.

Cheval ou boeuf? D'Argentine ou du Canada? Peu de temps après le scandale des lasagnes à la viande de cheval, les politiciens et la population étaient outrés et appelaient tous de leurs vœux un contrôle plus sévère et une déclaration plus précise des denrées alimentaires. Le droit à une plus grande transparence a été largement véhiculé par les médias. C'était l'automne dernier. A cette époque lointaine, le Conseil national s'exprimait encore en faveur d'une déclaration stricte sur l'emballage - par le fabricant - de l'origine de chaque ingrédient. Le durcissement de l'obligation de déclarer était donc au menu. L'origine d'un produit devait être déclarée si ce dernier représentait plus de 50% du produit fini

et qu'une tromperie pouvait apparaître - par exemple avec la viande séchée des Grisons de Suisse fabriquée avec de la viande d'Argentine.

Le compromis qui était alors discuté, puis voté une première fois était déjà en lui-même une pale copie d'une idée à l'origine pourtant claire. Le compromis négocié entre l'Union Suisse des Paysans, l'Alliance des organisations de consommateurs et la Fédération suisse de l'industrie alimentaire ne comportait à la fin que l'obligation de déclarer l'origine des matières premières qui étaient importantes tant en terme de quantité qu'en terme de caractéristiques. En gros, cela correspondait à peu de choses près à la pratique décrite jusqu'alors dans l'ordonnance.

Cette proposition a fait long feu car tous les partis bourgeois ont voté majoritairement contre (93 non, 88 oui et une abstention). Le Conseil national a ainsi rejoint la position du Conseil des Etats qui s'était dès le début positionné contre tout durcissement. La nouvelle loi sur les denrées alimentaires a ainsi été acceptée en votation finale. La mémoire de certains parlementaires semble bien courte. La pression de l'économie s'est avérée par contre bien présente et a pesé de tout son poids sur des parlementaires bien peu courageux.

Les politicien-ne-s qui aiment à charmer le monde paysan à force de discours deviennent vite faibles et hésitants quand il s'agit du concret. Comme un drapeau dans

le vent. Dommage car une déclaration plus précise de l'origine d'une matière première sur un produit transformé aurait aussi été une mesure concrète pour soutenir l'agriculture suisse. Ce dossier passe maintenant en main du Conseil fédéral. Et le public devra prendre son mal en patience. Le Conseil fédéral ne trouvera aucun cas pour lequel il estimera judicieux de mieux étiqueter les produits quant à leur origine. Car un tel durcissement va à l'encontre de la libéralisation tant souhaitée. Au contraire, il est autorisé à utiliser de manière simplifiée le droit de l'Union européenne. Et il ne s'en privera pas.

Nous aurions tort de ne pas agir! La décision finale se trouve dans l'acte d'achat. Sur l'emballage, il y a déjà beaucoup. Nous pouvons nous renseigner sur l'origine des ingrédients. Mais voulons nous vraiment toujours faire nos courses accompagnés d'une loupe? Voulons-nous trouver, avec l'appui d'une App, quel numéro correspond à quel additif? Nous pouvons agir et n'acheter que là où la transparence est assurée. Les légumes de la ferme d'à côté, des fruits de saison au marché. Et les denrées alimentaires hautement transformées, nous les laissons sur l'étalage. Nous achèterons de la viande provenant de la production suisse et nous prendront plus de temps pour cuisiner, mais moins de temps à lire les étiquettes dans les supermarchés.



StopOGM
Où en sommes-nous?
Page 2



Initiative
Pour tout savoir et s'engager
Pages 4-5



International
Semences en danger
Page 6



UMOS
Réforme à risque
Page 8

OGM

OGM, la pression continue en Suisse. StopOGM ne chôme pas !

La coordination romande sur le génie génétique a tenu son assemblée générale le 8 mai à Dizy. L'occasion de faire le point sur les grands thèmes qui nous ont préoccupés durant cette année. Uniterre, en tant que membre du comité de la coordination participe aux discussions et aux prises de position.



Le moratoire sur les OGM

Le moratoire est en vigueur jusqu'en novembre 2017. Il est désormais inscrit dans la loi sur l'agriculture et renouvelable lors de chaque révision de la politique agricole qui a lieu, normalement, tous les quatre ans.

Le contexte politique est largement défavorable aux OGM: la majorité de la population souhaite le maintien du moratoire et toutes les stratégies fédérales en matière agricole ont choisi de miser sur la qualité (stratégie qualité qui exclut les OGM).

Une partie de la communauté scientifique suisse exerce un lobbying non négligeable sur les parlementaires. Par exemple, mécontentes du vote des parlementaires en faveur de la prolongation du moratoire fin 2013, les Académies suisses des sciences ont envoyé un courrier aux parlementaires intitulé «Non à une interdiction insidieuse du génie génétique dans l'agriculture suisse». Dans cette lettre, il était question de critiquer la décision qui «méprisait les conclusions de la science» alors que le PNR592 concluait à une absence de risque des OGM pour l'environnement et pour la santé. Les chercheurs mentionnaient aussi leurs inquiétudes pour la recherche en Suisse. Les parlementaires ont répondu, avec l'aide de StopOGM, par une lettre bien argumentée.

La position du Conseil Fédéral (CF) n'est pas très claire. Il semble néanmoins intéressé à autoriser la culture d'OGM à partir de 2018. Il juge l'interdiction contraire à la Constitution qui doit garantir la liberté de production pour les agriculteurs et de consommation pour les consommateurs.

L'Union Suisse des Paysans (USP) soutient le moratoire. L'USP est cependant défavorable à une interdiction définitive car l'organisation espère le développement d'une plante transgénique qui corresponde aux besoins des

agriculteurs suisses.

Loi sur le génie génétique et coexistence

En début d'année le Conseil Fédéral a mis en consultation un paquet législatif visant à permettre la culture d'OGM dès la fin du moratoire en 2018. Il comprend une révision de la loi sur le génie génétique qui donne un cadre légal aux zones sans OGM et une ordonnance sur la coexistence qui définit les modalités de culture (distances de séparation entre cultures conventionnelles et génétiquement modifiées, responsabilités, etc.).

La plupart des cantons, les associations agricoles, de protection de l'environnement et des consommateurs ont refusé d'entrer en matière et se sont prononcés très clairement en défaveur du projet proposé. Pour eux, la structure de l'agriculture suisse avec ses petites surfaces hétérogènes et enchâssées les unes dans les autres, la volonté d'orienter la production vers la qualité (stratégie qualité), l'augmentation des coûts qu'induirait la culture d'OGM et l'opposition des consommateurs devraient inciter le Conseil fédéral à renoncer.

La plupart des cantons ont également demandé la possibilité d'interdire les OGM sur l'ensemble de leur territoire ce qui n'est pas possible dans le projet proposé. Pour StopOGM, la coexistence ne doit pas être instaurée sur l'ensemble du territoire en permettant la création de régions sans OGM. Au contraire, la Suisse entière doit être une seule région sans OGM. StopOGM se rallie à l'avis de la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH) qui considère la liberté de choix non pas comme un droit de revendication, mais comme un droit de refus. Par droit de refus, il faut comprendre que l'Etat n'est pas tenu de garantir l'accès aux plantes génétiquement modifiées (PGM). C'est aux exploitants désireux de recourir aux PGM qu'il appartient de motiver la création de zones avec OGM ad hoc.

C'est en ce mois de juin 2014, qu'une deuxième version du paquet législatif sera présentée aux milieux concernés.

Dissémination expérimentale de blé génétiquement modifié

Des blés génétiquement modifiés ont été semés pour des essais dans le site protégé de Reckenholz en avril 2014.

StopOGM a réagi, estimant que ces essais étaient coûteux et contraires aux besoins de l'agriculture et des consommateurs suisses. De plus, ils n'apportent rien de véritablement nouveau sur le plan scientifique.

Lobbying des Académies suisses de sciences

En 2013, les Académies suisses des sciences (ASS) ont emboîté le pas à l'European Academy Science Advisory Council (EASAC) en publiant un rapport intitulé «Les plantes cultivées génétiquement modifiées et leur importance pour une agriculture durable en Suisse». Cette publication a été suivie de journées de présentation à l'attention des autorités politiques, de l'administration et des médias. Ce rapport porte la mention «A+», ce qui signifie que l'ensemble des académies qui composent les ASS soutient ce rapport. Dans les faits, il est l'œuvre du «forum génétique» qui a dirigé les manœuvres au sein des académies. Le rapport mentionne la nécessité d'avoir recours au génie génétique pour garantir une agriculture durable et insiste sur la nécessité d'une législation qui se focalise sur le produit et non plus sur la technique.

Étiquetage des produits dérivés

Dans le cadre de la révision de la loi sur les denrées alimentaires, la question de l'étiquetage positif (déclaration sans OGM) de la viande et des produits dérivés (œufs, lait, miel, etc.) est à nouveau d'actualité. StopOGM est d'avis que la question de l'étiquetage est de première importance pour influencer le marché, surtout concernant les importations de fourrage transgénique (soja) en provenance d'Amérique latine. StopOGM a pris position sur ce dossier.

Homologation du maïs transgénique 1507

C'est probablement la possible autorisation à la culture du 1507 au sein de l'UE qui a poussé l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à proposer son homologation pour l'alimentation animale. En décembre 2013, l'OFAG demandait l'avis aux milieux intéressés dans le cadre de la révision totale de l'ordonnance sur les listes d'aliments génétiquement modifiés pour animaux. StopOGM s'est très clairement prononcé contre toute homologation.

Selon l'OFAG, l'homologation du maïs 1507 permettra d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse en matière d'aliments pour animaux. Cependant, les réflexions actuelles au sein des milieux agricoles se portent plutôt vers la mise en place de solutions permettant de renforcer nos capacités d'auto approvisionnement, y compris dans les fourrages.

Autre incohérence majeure, le maïs 1507 n'est pas autorisé à la consommation humaine (uniquement toléré sous forme de traces accidentelles et inévitables à 0.5%) en Suisse. Son homologation à l'importation porte avec elle la possibilité d'une contamination des filières alimentaires humaines. Cette situation serait extrêmement dommageable à la Suisse. L'homologation différée a déjà donné lieu à plusieurs scandales de par le monde.

Aujourd'hui, même les États-Unis ne diffèrent plus leurs autorisations. Pourquoi la Suisse devrait-elle le faire ?

Puisqu'il n'y a pas de demande pour du fourrage transgénique en Suisse, il se peut que l'homologation du maïs 1507 vise à permettre une augmentation de la marge de sécurité pour les importateurs par un passage du seuil de tolérance de 0.5% (lorsque toléré en tant que trace) à celui de 0.9% (seuil d'étiquetage lorsque homologué).

StopOGM se prononce très clairement contre ce genre de pratique qui vise à accorder un droit à la contamination. Une homologation donnerait un très mauvais signal et serait très peu compréhensible au vu de la situation suisse. En effet, aucun fourrage transgénique n'est actuellement importé dans le pays, la plupart des labels suisses excluant les OGM. De plus, la Suisse introduira certainement bientôt un étiquetage permettant de valoriser l'alimentation sans OGM du bétail. Il est fort à parier que la plupart des agriculteurs voudront valoriser leurs produits au travers de cette filière qui est celle demandée par le consommateur.

Nouvelles techniques de manipulation du vivant. OGM cachés

De nouvelles techniques de manipulation du vivant, qui ne sont pas réglementées, voient le jour. Les nouvelles variétés créées à l'aide de ces techniques échappent à la régulation relative au génie génétique et, de par ce fait, ne sont pas soumises à une évaluation sanitaire

LAIT

et environnementale comme demandée pour les OGM.

Au niveau européen un groupe de travail a été chargé d'évaluer si certaines nouvelles techniques constituent des techniques de modification génétique, et si cela est le cas, est-ce que les organismes résultant sont régulés par les lois européennes relatives aux OGM. Un rapport a été fourni en 2018. La Commission européenne n'a cependant pas de position officielle.

En Suisse, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) travaille à la mise sur pied d'un outil qui permette de définir quelles techniques doivent être considérées comme conduisant à des OGM. Pour l'instant le groupe de travail est interne à l'OFEV. Les premiers résultats sont attendus pour fin 2014.

StopOGM attirait déjà l'attention sur la nécessité de travailler sur ce sujet en 2011. Aujourd'hui, toutes les organisations membres du groupe suisse de travail sur le génie génétique (SAG) sont d'accord sur la nécessité de suivre cette thématique de près.

Pour en savoir plus www.stopogm.ch

StopOGM

Fronterra ouvre une ferme à 15'000 vaches

Alors que des procès vont s'ouvrir le 1er juillet en France contre des activistes qui refusent la construction d'une ferme de 1'000 vaches dans la Somme, Fronterra, la coopérative laitière de Nouvelle Zélande a annoncé l'ouverture de sa ferme de 15'000 vaches en Chine. Il s'agira sans doute l'une des plus grande «ferme» laitière industrielle du monde. Elle devrait produire plus de 150 millions de litres de lait par année.

Pas à son premier coup d'essai

Déjà en 2010, la coopérative finalisait l'achat de deux nouvelles industries de production de lait dans le comté de Yutian, dans la région de Hebei. Leur première ferme, acquise en 2007, leur a permis de tester leur capacité à produire tout en dégageant des profits sur les marchés chinois. La coopérative y a installé plus de 6'000 vaches, de provenance de Nouvelle-Zélande ou d'Australie.

Pourquoi en rester là?

En Chine, Fronterra ambitionne de produire chaque année 1 milliard de litres de lait d'ici 2020. Et elle ne s'intéresse pas qu'à la Chine. L'Inde est aussi dans le viseur du géant. Au pays de la vache sacrée, elle projette la construction d'une ferme de 40'000 vaches. Elle a pour cela des contacts étroits depuis plusieurs années avec Iffco, une coopérative laitière indienne. Pour l'instant le projet n'a pas encore abouti

L'extrême concentration de la production est à nos portes

Dans l'est de l'Europe, en France, en Allemagne, en Espagne, ce modèle de production à ses adeptes. Si bien

que les projets de mégas centres de production laitière se multiplient. En Serbie, une exploitation de 9'000 vaches s'est ouverte à la fin de l'année 2013. 70 millions de litres de lait devraient y être produits annuellement.

Ces projets sont bien souvent financés par des fonds étrangers à l'agriculture. En France, l'exploitation des 1'000 vaches est financée par un industriel qui a fait fortune dans la construction d'ouvrages publics. Il y a investi 11 millions d'euro et espère produire du lait à prix cassé car compensé par la vente d'électricité subventionnée produite par un énorme méthanisateur. Le tout avec seulement 15 employés.

Ces investisseurs n'ont d'autres ambitions que de faire de l'argent, en faisant fi des problèmes sociaux, d'emplois, de gestion des engrais de ferme, de terres, de maladies et du bien-être animal.

En Suisse, Uniterre s'y oppose grâce à son initiative

L'agriculture industrielle est antinomique à l'agriculture paysanne défendue par Uniterre et par la Via Campesina. Elle n'a donc pas sa place en Suisse ni ailleurs. Pour s'en prémunir, les autorités politiques suisses doivent avoir une législation adéquate. C'est pourquoi Uniterre a choisi de lancer une initiative populaire sur la souveraineté alimentaire, que le syndicat vous encourage à soutenir. Non à l'agriculture industrielle, Oui à la souveraineté alimentaire.

Nicolas Bezençon

Brunch de la FRACP

Les structures d'agriculture contractuelle de proximité (ACP) de Suisse romande n'attendent pas le grand raout patriotique des brunchs à la ferme, sponsorisés par Migros, pour organiser le leur. Comme chaque année, elles se donnent rendez-vous sur la ferme d'une des structures pour découvrir, échanger, partager et surtout construire l'agriculture contractuelle de demain. Cette année, c'est le dimanche 20 juillet que la Ferme du Taulard à Romanel sur Lausanne accueillera les membres de la Fédération romande des ACP.

Au menu du jour, une visite de l'exploitation, un repas canadien, mais également des discussions sur les projets en cours de la Fédération; et ils sont nombreux. Par exemple l'organisation d'une rencontre européenne en 2015 sur la démocratisation de la recherche agronomique, la participation au forum biennal «relocalise ta bouffe» et l'implication des structures d'ACP dans les initiatives populaires des Verts et d'Uniterre. A ce sujet, deux personnes s'exprimeront sur les textes proposés.

Tous les membres d'une structure d'ACP, qu'ils soient consommateurs ou producteurs, peuvent participer. Cependant, les inscriptions sont obligatoires et se font par l'intermédiaire de la structure, qui doit inscrire le nombre de personnes présentes. D'ici là, la Fédération romande d'agriculture contractuelle vous souhaite un bel été.

Nicolas Bezençon



la ligne nature

Metra
BOLUS naturel après-vêlage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Parabol
en cas de cellules
somatiques

LGC SA
ONLINE SHOP 1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

CHAUX D'AARBERG

UN BIENFAIT POUR LA TERRE

La CHAUX D'AARBERG a une action positive sur vos sols : entre autres au niveau de la structure, la productivité, l'activité biologique, l'approvisionnement en eau, l'aération ainsi que sur la valeur du pH.

RICOTER Préparation de Terres SA

3270 Aarberg Tél. 032 391 63 00
www.ricoter.ch Fax 032 391 62 34

CHAUX D'AARBERG

Enlèvement sur place CHF 15.-/to*
Livraison franco en Suisse CHF 31.-/to*

* + 2,5% TVA.
Quantité minimale par commande : 24 tonnes.
Par tonne : environ 540 kg calcaire, 12 kg phosphate, 6 kg magnésium, 110 kg matières organiques, 300 kg eau.

Actuellement pour le chaulage



INITIATIVE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pour une agriculture résolument tournée vers l'avenir!

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédent journal, l'Assemblée générale d'Uniterre a plébiscité le lancement d'une initiative sur la souveraineté alimentaire. En tant que membres, vous êtes les premiers susceptibles de porter ce projet! Nous vous présentons ici le texte, les arguments et la campagne de parrainage. L'initiative sera lancée en septembre. D'ici là nous avons besoin d'un signal fort. Vous pouvez vous mêmes devenir parrains ou trouver des collègues, de la famille ou des ami-e-s qui le souhaitent. Ne perdez pas de temps, remplissez le formulaire annexé et renvoyez-le au plus vite!

Quel est le but de notre initiative?

Cette initiative a pour objectif de tracer une nouvelle voie pour la politique agricole et alimentaire suisse. Celle-ci doit offrir des perspectives d'avenir pour les paysans et les employés agricoles, répondre aux attentes de la population sur les plans sociaux, écologiques et alimentaires, tenir compte de nos ressources naturelles et oeuvrer à un commerce international plus équitable.

L'initiative populaire est un outil approprié pour impliquer la population dans les choix démocratiques qui s'offrent à nous. Or, l'alimentation est un enjeu crucial pour tout un chacun; elle doit redevenir l'affaire de tous.

5 objectifs clairs

L'initiative souhaite appliquer le principe de souveraineté alimentaire en Suisse. Pour ce faire, elle souhaite que La Confédération favorise:

1. Une agriculture diversifiée et nourricière qui tienne compte de nos ressources naturelles, notamment du sol et des semences et qui renonce aux OGM.
2. Une agriculture qui assure, par des prix rémunérateurs, des revenus équitables aux paysan-ne-s comme aux employé-e-s agricoles et qui offre un avenir aux générations futures.
3. Un marché plus transparent, qui soit au service des paysan-ne-s comme des consommateurs-trices; un renforcement des circuits courts pour promouvoir et dynamiser la production de proximité, les emplois dans les régions, réduire les transports et garantir une meilleure traçabilité.
4. Un commerce international plus équitable par le biais d'une frontière qui joue son rôle régulateur; un droit de se protéger et un devoir de renoncer à des subventions à l'exportation.
5. Une agriculture et une alimentation citoyenne qui soient à l'écoute de la population; que celle-ci soit souveraine sur le type de politiques agricole et alimentaire qu'elle souhaite développer au plus proche de ses souhaits et en respect des autres régions.

Pourquoi nous lancer maintenant?

Certains diront qu'il y a déjà plusieurs initiatives touchant à l'agriculture et à l'alimentation sur la place publique et que celle d'Uniterre est peut-être celle de trop. Il s'agit de celle des Jeunes socialistes contre la spéculation sur les denrées alimentaires, celle de l'Union Suisse des paysans sur la sécurité alimentaire, celle des Verts sur les denrées alimentaires équitables et enfin celle d'Uniterre, la plus complète, sur la souveraineté alimentaire.

L'Assemblée conteste clairement ce point de vue. Il ne faut pas percevoir la foison d'initiatives comme quelque chose de négatif. Elle est l'illustration de la nécessité d'un débat populaire sur cette question et de sa vivacité. Nous ne pouvons que nous en réjouir!

Par ailleurs, Uniterre a toute la légitimité de se lancer dans un tel projet. Il a toujours favorisé le dialogue avec la population, il a une ligne cohérente qu'il défend depuis des décennies, visant à améliorer la situation des familles paysannes en Suisse tout en respectant les souhaits de la population qui nous entoure et les réalités des collègues paysans outre frontière.

Pourquoi la souveraineté alimentaire?

Le bilan de ces vingt dernières années est sombre. Plus de 100'000 emplois ont disparu dans le secteur agricole, plus de 40% des fermes ont mis la clé sous le paillason et nous nous orientons, quoi qu'on en dise, vers une

concentration de la production dans des zones faciles d'accès pour les acheteurs et une activité d'entretien du paysage dans les zones marginales. En somme, une agriculture duale qui ne répond pas aux défis du futur.

Si les prix payés aux paysans ont baissé de 28% ces dernières années, les prix à la consommation ont augmenté de 10%; inévitablement, entre ces deux maillons de la chaîne alimentaire, certains acteurs semblent profiter allègrement de la dérégulation sauvage des marchés. Aujourd'hui, l'agriculture ne permet plus de rémunérer correctement ni la famille paysanne, ni les employé-e-s agricoles. La globalisation et la libéralisation des marchés agricoles et alimentaires n'ont apporté aucun bénéfice aux différentes populations ni aux agricultures paysannes. Nous ne pouvons que constater une concentration continue du pouvoir dans la main d'une petite centaine de sociétés transnationales.

Nous assistons à des reculs multiples que nous ne pouvons plus accepter sans réagir: fonte des revenus, baisse drastique du nombre de personnes actives dans l'agriculture, perte de l'agro-biodiversité, disparition des terres cultivables et abaissement de notre taux d'auto-provisionnement.

C'est pourquoi Uniterre a souhaité construire son texte d'initiative sur les fondamentaux de la souveraineté alimentaire élaborée par La Via Campesina. Ainsi, il espère pouvoir construire une politique agricole et alimentaire cohérente pour la Suisse tout en ayant un regard respectueux vis-à-vis des collègues paysans sur le plan international.

Article 104a Souveraineté alimentaire

1. Afin d'appliquer le droit à la souveraineté alimentaire, la Confédération favorise une agriculture paysanne indigène rémunératrice et diversifiée, fournissant des denrées alimentaires saines, et répondant aux attentes sociales et écologiques de la population.
2. Elle vise à un approvisionnement indigène prépondérant en denrées alimentaires et en aliments pour animaux tout en tenant compte des ressources naturelles.
3. Elle prend des mesures efficaces dans le but de:
 - a. favoriser l'augmentation du nombre d'actifs dans l'agriculture et la diversité des structures.
 - b. préserver les surfaces cultivées, notamment les surfaces d'assolement, en intégrant la qualité du sol comme critère.
 - c. garantir le droit à l'utilisation, la multiplication, l'échange et la commercialisation des semences par les paysans.
 - d. proscrire les organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et toutes les plantes et animaux issus des nouvelles technologies de modification et/ou de recombinaison non naturelle du génome.
4. Elle
 - a. soutient la création d'organismes en main des paysans chargés d'assurer l'adéquation entre l'offre des paysans et les besoins de la population.
 - b. garantit la transparence sur le marché et favorise la détermination de prix équitables par filières.
 - c. renforce les échanges commerciaux directs, les structures de transformation, de stockage et de commercialisation régionales.
5. Elle porte une attention particulière aux conditions de travail des salariés agricoles et met tout en œuvre pour leur harmonisation au niveau fédéral.
6. Elle
 - a. prélève des droits de douane et régule les volumes d'importation pour maintenir et développer la production indigène.
 - b. prélève des droits de douane ou interdit l'importation de denrées alimentaires produites dans des conditions sociales et environnementales non-conformes aux standards suisses.
7. Elle renonce à toutes subventions à l'exportation de produits agricoles et de denrées alimentaires.
8. Elle garantit l'information et la sensibilisation sur les conditions de production et de transformation des denrées alimentaires indigènes et importées et se réserve le droit de fixer ses propres normes de qualité.

INITIATIVE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Vous, membres d'Uniterre, quel est votre intérêt de soutenir cette initiative?

Vous êtes, pour la plupart d'entre vous, des paysan-ne-s. Vous représentez la palette de notre agriculture: petites, moyennes ou grandes exploitations. Vignerons, producteurs de lait ou de viande, céréaliers, maraîchers ou arboriculteurs.

Vous livrez vos produits dans les grandes filières de commercialisation ou vous faites de la vente directe, voire de l'agriculture contractuelle de proximité.

Vous êtes paysan-ne-s depuis des générations ou vous arrivez de la ville et vous avez repris un domaine.

Vous êtes sympathisants d'Uniterre, vous appréciez l'agriculture locale, reconnaissez son rôle fondamental, souhaitez la voir se développer.

Chacun d'entre vous peut y trouver son compte!

L'initiative d'Uniterre est la plus complète et la plus claire de celles qui se trouvent actuellement en circulation. Elle répond à nombre de vos questions, de vos souhaits ou vos préoccupations. Pas à tout évidemment, sinon cela signifierait que nous aurions la recette miracle. Il est possible de s'en approcher, à force d'engagements, de luttes, mais pas de la décrocher.

Si vous livrez dans les grandes filières, vous êtes sans doute sous pression de vos acheteurs. Vous ne savez pas forcément à quel prix votre produit sera acheté, pour combien de temps et en quelle quantité. Une somme d'incertitudes qui nuit à la construction d'un projet agricole. Vous devriez avoir un contrat, mais il est inexistant ou lacunaire. L'initiative veut remédier à ce problème en redonnant la main aux paysans dans la gestion des quantités à produire en fonction des réels besoins de la population et non des desiderata des industries. Elle veut que la Confédération s'implique plus pour que des mécanismes soient créés pour déterminer des prix équitables par filières. Il ne s'agit pas d'avoir un prix unique administré. Les prix peuvent varier entre les régions de production, les formes de commercialisation ou les productions. La Confédération doit mettre tout en œuvre pour que les acteurs d'une filière soient en mesure de déterminer de manière collective un prix qui soit rémunérateur pour l'ensemble des maillons. Un autre élément essentiel est celui de garantir une transparence sur le marché qui est aujourd'hui inexistante.

Si vous faites de la vente directe et que vous avez de la peine à relancer des filières de proximité car des infrastructures à taille raisonnable sont inexistantes et que vous n'êtes pas situé dans un canton qui développe une politique proactive en ce sens, l'initiative répond à votre problématique.

Si vous êtes soucieux du maintien de la biodiversité, que vous produisez des semences paysannes et êtes conscient que votre liberté d'action se restreint au fil des ans, que vous risquez de voir les OGM grignoter du terrain, il n'y a plus à hésiter, l'initiative y répond.

Vous êtes éleveurs-euses et vous souhaiteriez pouvoir rationnellement nourrir votre bétail avec des fourrages locaux. Mais les réalités économiques vous forcent à vous tourner vers des protéines importées. L'initiative devrait vous aider à valoriser les fourrages indigènes et ainsi réduire la dépendance de l'agriculture suisse.

Vous êtes consommateur et vous vous étonnez des effets du Cassis de Dijon, d'un étiquetage partiel qui semble réduire votre niveau d'information. Vous vous inquiétez des conséquences des accords de libre-échange sur le niveau des normes. L'initiative estime que la population doit non seulement être informée, bénéficière de normes souverainement déterminées, mais aussi pouvoir participer à l'élaboration de projets agricoles et alimentaires. En signant l'initiative, vous donnez des chances à une nouvelle politique agricole et alimentaire citoyenne.

Vous êtes soucieux des conditions sociales des travailleurs de la terre, qu'ils soient payan-ne-s ou salarié-e-s. Enfin une initiative reconnaît la nécessité de prix équitables et de salaires justes pour les employé-e-s agricoles.

Vous avez bourlingué, rencontré des collègues paysans dans d'autres régions du monde, perçu les similitudes entre vos et leurs problématiques. Vous êtes conscient que les normes de production et les coûts sont différents d'une région à l'autre et vous reconnaissez les effets néfastes d'exportations à bas prix. Alors vous n'hésitez pas à redonner un sens à l'outil de régulation qu'est la frontière. Celle-ci n'est pas un mur. C'est une barrière qui s'ouvre, s'entre-ouvre ou se ferme en fonction des cas.

D'ici à septembre

L'assemblée ayant voté le texte, nous l'avons transmis à la Chancellerie qui est chargée depuis mi-juin de procéder à l'examen préliminaire. Il s'en suivra plusieurs échanges entre le comité d'initiative, en cours de formation, et la Chancellerie.

En plus du comité d'initiative que nous souhaitons diversifié, nous construisons les alliances nécessaires au succès de la première étape; la récolte de signatures. Ainsi dès fin juin, des associations et partis seront contactés pour apporter leur appui à l'initiative (financier, moral, logistique etc).

L'ensemble du matériel utile à ce projet sera réalisé courant été pour que les personnes qui souhaitent récolter des



La frontière régule: action conjointe en 2011 entre Uniterre et l'APLI, membre d'EMB en France, pour dénoncer les exportations subventionnées de beurre suisse en Europe.

signatures aient tous les éléments en main pour réaliser une riche moisson.

Nous voici donc à l'aube d'une dynamique qui nous mettra en contact étroit avec nos concitoyen-ne-s. Une occasion en or pour, dans un premier temps, expliquer nos problématiques, présenter notre projet, rassembler autour de l'agriculture et l'alimentation. Ceci pour, dans un second temps, tenter d'impulser un changement clair d'orientation de nos politiques agricoles et alimentaires.

Valentina Hemmeler Maïga

Pour plus de renseignements:

Au bureau: 021 601 74 67

Charles Bernard Bolay: 079 409 14 42

CONCOURS

Participez!

Un titre pour notre initiative!

Court!

Frappant!

Avec les mots agriculture et alimentation

Vous avez jusqu'au 15 juillet pour nous envoyer une réponse.

Pour l'heure nous en sommes restés à:

«Souveraineté alimentaire; pour une agriculture tournée vers le futur»

Réponse: info@uniterre.ch

CAMPAGNE DE PARRAINAGE

Nous nous lançons dans cette belle aventure car nous sommes convaincus de la nécessité d'amener ces questions à la population.

Comme vous le savez, les finances d'Uniterre ne sont pas au beau fixe. Une initiative ne se lance pas seul et c'est pourquoi nous travaillons à la mise en place d'alliances pour que des associations, des partis et autres intéressés se joignent au projet.

Démarche intermédiaire cruciale pour notre initiative, c'est celle d'assurer théoriquement le nombre de signatures nécessaires (100'000) et le budget y lié (publicité, envoi, copie, coordination etc). Ainsi la formule suivante a été proposée:

Nous cherchons 1'000 personnes qui s'engagent à titre personnel à récolter 100 signatures en 18 mois et à contribuer avec un montant de 100.- à verser sur le compte de l'initiative. IBAN CH68 8012 3000 0028 4962 2

50% des parrains issus des rangs d'Uniterre?

Idéalement, la base des parrains/marraines devrait provenir des membres d'Uniterre qui sont les premiers concernés par l'aboutissement d'une telle initiative. **C'est pourquoi nous vous encourageons à remplir le formulaire annexé à ce journal et à vous déclarer comme un moteur de cette dynamique.**

Le comité d'Uniterre travaille sur l'argumentaire et mettra en place des soirées conviviales de formation et d'information sur l'initiative dans les régions. Alors, n'hésitez plus, lancez-vous à l'eau!

Vous avez peut être parmi vos voisins, amis, collègues des personnes que vous savez intéressés par le sujet et qui sont de bons cueilleurs de signatures. Là aussi, un petit coup de fil et nous vous envoyons le nombre de dépliants que vous désirez!

COMMISSION INTERNATIONALE UNITERRE

La coopération internationale et les luttes paysannes vers la souveraineté alimentaire

Depuis 2010, la Commission internationale d'Uniterre a coordonné deux études sur la dimension de la souveraineté alimentaire dans les projets de coopération au développement, en Amérique du Sud et en Afrique. Un pas de plus a été franchi début 2014 avec le lancement d'un programme de partage de savoirs élargi à une dizaine d'associations porteuses de projets, toutes réunies au sein de la fédération genevoise de coopération (FGC). Le point sur ce processus, 10 ans après le premier forum sur la souveraineté alimentaire à la FGC.

Depuis cet appel de 2004 «pas de développement solidaire et durable sans souveraineté alimentaire», un nombre croissant d'associations tente de le mettre en oeuvre dans leurs projets. Mais la grande difficulté réside dans le manque de ressources pour partager et auto-évaluer ses propres pratiques. Les deux études avaient donc pour objectifs d'identifier dans les contextes latino-américain et africain les contraintes à la transition de projets de sécurité alimentaire vers la souveraineté alimentaire; d'émettre des recommandations auprès des partenaires du Nord pour intégrer davantage les aspects politiques de la souveraineté alimentaire et les besoins spécifiques des organisations paysannes quant à l'accès à la terre, aux semences, aux marchés et aux espaces de débats et de décision; et enfin de recenser les initiatives porteuses de souveraineté alimentaire pour les valoriser.

S'intégrer à l'agenda paysan local

Dans la présente étude africaine, trois enquêtes ont été menées au Mali-Sénégal, au Cameroun et au Burundi-région des Grands Lacs. Les quatre coordinateurs ont été invités à Genève en septembre 2013 pour échanger avec les associations locales. Lors de riches débats, les représentants des mouvements paysans africains n'ont pas manqué d'appeler les ONG du Nord à soutenir davantage le fonctionnement et la coordination des organisations paysannes ainsi que les espaces de capitalisation des expériences, garants de la construction d'un mouvement paysan autonome et solidement ancré à la base. Ce séminaire fut une étape décisive dans l'établissement d'une plateforme de partage de savoirs sur la Souveraineté alimentaire au sein de la FGC, dont des événements dans les trois régions enquêtées marqueraient des rendez-vous entre les associations genevoises, leurs partenaires de terrain et les organisations de la société civile oeuvrant pour la souveraineté alimentaire. Un premier atelier a eu lieu en mars 2014 au sein de la foire de Djimini (Sud-est du Sénégal). Cette foire ouest-africaine des semences paysannes, organisée tous les deux ans par l'Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes est vite apparue comme étant la plus propice pour accueillir l'atelier ouest-africain car c'est un événement important et symbolique de

la promotion de l'agriculture familiale et nous voulions valoriser les foires de semences en milieu paysan en tant qu'espace clé dans l'échange d'expériences, dans la création de dynamiques et de mobilisation sur la souveraineté alimentaire. Tourism for Help, GRAD-s et Uniterre, ainsi que six partenaires d'associations de la FGC y ont participé. Trois commissions thématiques ont débattu du rôle des partenariats dans la formation paysanne, l'autonomie des organisations paysannes et le foncier et émis des recommandations envers les ONG; notamment celle de s'impliquer davantage sur les questions foncières.



L'approche filière: un modèle dominant inadapté

L'étude a montré que les grandes agences internationales peuvent jouer un rôle prépondérant dans les politiques agricoles et alimentaires, à l'exemple de la région des Grands lacs où les dons alimentaires -sous prétexte d'une sous-production- servent aux importations américaines ou japonaises et favorisent ainsi des infractions à la souveraineté alimentaire. Des pratiques en augmentation après les émeutes de 2008 qui constituent un retour en arrière vers la sécurité alimentaire (au sens de disponibilité à court terme). Quelques ONG avaient vivement condamné ces pratiques et demandé au PAM et à l'USAID de s'approvisionner sur les marchés locaux. Mais face à ces agences et aux nouveaux acteurs privés que sont les compagnies transnationales qui occupent de plus en plus de pouvoir, le rôle des ONG est-il marginal? En Afrique de l'ouest, il y a pourtant pléthore d'ONG et de projets appuyant des groupements paysans, mais leurs actions ne sont pas coordonnées et font régulièrement fi de la construction d'un réel mouvement paysan. On assiste à une mise en concurrence des groupements paysans qui se font la chasse

aux projets au risque de s'éloigner de leur vision stratégique. C'est ce qui fut la porte d'entrée à l'approche filière, actuellement le modèle dominant, qui privilégie quelques filières jugées à haute valeur ajoutée mais qui s'est avérée tout à fait discutable au regard de la dimension multifonctionnelle de l'agriculture familiale paysanne. «L'agriculture paysanne africaine est fondamentalement incompatible avec l'approche filière» a martelé Deogratias Niyonkuru, coordinateur de l'étude sur les Grands Lacs lors de son passage à Genève.

«Les organisations paysannes ouest-

est celui d'appuyer le dialogue entre les organisations paysannes, de la société civile et l'Etat ou les collectivités territoriales, à l'exemple des espaces citoyens d'interpellation démocratique mis en oeuvre au Mali et à l'échelle ouest-africaine. Les semences paysannes et l'agroécologie sont des bonnes portes d'entrée. Etant ancrées dans les savoirs endogènes, elles redonnent confiance aux paysans et libèrent la parole.

Les leçons du Sud utiles pour le nord?

Dans le cadre de l'agenda international de l'ONU donnant suite aux Objectifs du Millénaire pour le développement (Rio+20), des nouveaux objectifs post 2015 sont en cours d'élaboration. La Suisse soutient activement des engagements fermes pour le développement durable au Nord comme au Sud, dont la durabilité des systèmes alimentaires est une des priorités. Cet agenda du développement durable doit être un levier pour le soutien des luttes paysannes vers la souveraineté alimentaire au Nord comme au Sud. Les ONG doivent se mouiller dans des campagnes également en Suisse, notamment contre l'impunité des multinationales ou en soutenant des initiatives allant dans le sens de la souveraineté alimentaire. Car si les réalités quotidiennes des paysans sont différentes au Nord et au Sud, leur lutte pour la souveraineté alimentaire est UNE et ils sont confrontés aux mêmes besoins d'avoir des plateformes paysannes autonomes solidement ancrées à la base, des outils de capitalisation de leurs expériences pour faire reconnaître l'agriculture paysanne et familiale.

Après sa 4^{ème} édition, la foire aux semences de Djimini a démontré sa force de rassemblement du milieu paysan, de vecteur de formation, d'échanges et de mobilisation pour l'agroécologie et l'agriculture paysanne familiale. Implantée dans une région productrice de coton faisant face à une grande dépendance alimentaire, une transformation agricole et sociale est perceptible... Alors, à quand une foire Uniterre en Suisse ?

africaines se sont battues et ont réussi à faire inscrire le principe de la souveraineté alimentaire dans les documents de politiques publiques agricoles (à l'exemple du Mali), mais n'ont pas réussi à influencer de façon significative les pratiques et atteindre la grande masse populaire paysanne, souvent perturbée par une multitude d'interventions diverses voire divergentes», a relevé Boukary Barry, coordinateur de l'étude de cas au Mali-Sénégal. Les enquêtes ont montré le besoin de «décoloniser l'imaginaire des organisations paysannes et des acteurs du système d'aide par rapport à l'approche filière».

Soutenir les mobilisations paysannes via les semences et l'agro-écologie

Les ONG du Nord ont pourtant une partition importante à jouer pour appuyer les organisations paysanne dans leur lutte vers la souveraineté alimentaire: plus qu'un manque de formation, on constate des besoins importants en information. Il y a déficit de transmission d'information entre les faitières et les membres de la base paysanne et de mise en discussion de rapports émanant notamment de la coopération internationale. Un autre rôle important

Anne Gueye-Girardet, Commission internationale d'Uniterre
Découvrir l'article complet sur www.uniterre.ch, dossier commission internationale
Foire: www.aspsp-senegal.org

SEMENCES

Semences fermières en Colombie: pression des transnationales et résistance de la paysannerie

A l'invitation du réseau de Longo Mai, trois représentant-e-s du monde paysan de Colombie ont effectué ce printemps une tournée européenne pour alerter l'opinion publique des effets dévastateurs des traités de libre-échange sur la riche biodiversité cultivée traditionnelle de ce pays. Il s'agissait de nous faire prendre conscience, en Suisse également, de la globalité du phénomène d'accaparement des semences par une poignée de sociétés transnationales ainsi que de l'urgence d'y résister.

Le groupe¹ était constitué de Celinda qui pratique l'agro-écologie et milite sur le plan juridique en Colombie, d'Alicia qui fait partie du groupe Fondateur et coordonne le «Réseau des Gardiens de Semences de Vie» et d'Alberto, membre de la Coordination Nationale Agraire de Colombie en tant que responsable du groupe de travail «terre, territoire et développement humain».

Pouvez vous contextualiser votre combat pour les semences?

Alberto: «En Colombie, c'est dès 1990 que le processus d'ouverture économique débute. Des règles sont mises en place pour faciliter l'entrée des entreprises étrangères dans le pays; le patrimoine national est désormais mis en vente. Depuis une quarantaine d'année, la petite et moyenne agriculture n'est plus prise en compte et la violence systématique a empêché la tranquillité du monde paysan sur ses terres.

Celinda: la situation des semences a commencé à se dégrader dès 2010, à partir du moment où le décret 970 a préparé le terrain pour l'application de l'UPOV 91. Suite à la mise en œuvre de ce décret, l'ICA (Institut Colombien Agraire) a confisqué et détruit 4'000 tonnes de semences entre 2010 et 2013; et ceci s'est passé dans un contexte qui était déjà très agité et qui s'est ajouté à des conditions naturelles difficiles dues à des inondations qui ont causé beaucoup de pertes... d'un côté le gouvernement faisait des appels de dons de nourriture et de l'autre il détruisait des aliments! Les images de cette destruction ont pu être filmées et le thème des semences a pu être diffusé par internet. Cela a accru la solidarité et le thème des semences s'est imposé dans les mobilisations paysannes lors du «paro agrario» (grève paysanne). Un des autres succès du «paro agrario» a été de congeler le décret 970... mais cela n'a été qu'une façon de gagner du temps. Car il n'est pas abandonné; ils ont simplement suspendu la saisie de semences. Actuellement, il y a un nouveau décret qui prétend remplacer le 970. Mais nous le considérons encore pire et illégitime que le premier, parce qu'il s'est fait uniquement par internet.

En quoi le nouveau décret est-il pire?

Alicia: Alors que le premier décret rendait illégales toutes les semences paysannes et natives, dans le nouveau elles peuvent seulement être données ou échangées au niveau local, mais la

commercialisation en est interdite: ce qui veut dire que les entreprises transnationales participant au libre-échange peuvent vendre mais nous, paysans, ne le pouvons pas; et cela veut dire que le travail de conservation des semences paysannes est encore plus criminalisé. Ceci alors que 60% de la population est encore rurale et les petits et moyens producteurs gardent souvent leur semences d'une année à l'autre; seul les grands producteurs ne le font plus.

Comparé à la situation en Europe, où les producteurs ne font plus leurs propres semences, c'est une attaque contre une majorité de la population?

Evidemment. La situation de la Colombie est très différente de celle de l'Europe: conditions géographiques, mais aussi culturelles et agraires. Nous avons toujours beaucoup de paysans et c'est pour cela que je crois que les lois sont encore plus agressives dans nos pays. En Europe, nous voyons avec tristesse qu'il y a de moins en moins de paysans, nombre de champs sont cultivés de manière industrielle— ils sont pollués en conséquence... ce sont des champs «sans paysans» qui deviennent plus faciles à contrôler parce qu'il y a moins de personnes qui s'opposent à ce modèle agrochimique... Heureusement, en Colombie, on compte sur une «agrobiodiversité» significative... mais il est important de dire que le changement du modèle «andin» ancestral par vers la «révolution verte» a entraîné la dépendance, l'agrochimie et les semences «malades»... beaucoup de paysans ont changé de modèle. Nous devons donc récupérer une mémoire et simultanément développer une pratique de production semencière variée qui soit à même de nous fournir au niveau local.

Alicia, peux-tu décrire ta fonction de «gardienne des semences»?

Le problème est vaste et nous devons agir sur plusieurs fronts, avec des réponses différenciées; car si les gens ne semblent pas très intéressés à conserver leurs semences, comme cela semble être le cas en Europe, cela ne sert même pas de lutter contre des lois restrictives! C'est pour cela que notre travail est basé sur le quotidien, l'autogestion et la complémentarité: différents paysans conservent les semences créoles et natives avec des mécanismes d'échanges et de prêts. Des semences sont données pour être cultivées et multipliées pour pouvoir être transmises à d'autres personnes et



Action organisée à Berne par Longo mai pour dénoncer la destruction des semences et pour déposer une pétition à l'Ambassade. Photo: Neil Labrador, l'Événement syndical ainsi de suite.

On a commencé par un exercice simple qui était le sauvetage de semences originaires que nous amenions et échangeons dans nos réunions; il y avait des gens qui arrivaient sans avoir rien à échanger. Nous avons mis en place un autre système sous forme de prêts de semences et les paysans nous retournaient le double après récolte ce qui nous permettait de les distribuer à d'autres personnes. Ainsi nous sommes parvenus à créer une collection importante de semences diversifiées. Néanmoins nous nous sommes rendus compte de l'importance d'avoir une offre non seulement en diversité, mais également en quantité parce que malgré le fait que la Colombie soit un centre de biodiversité, beaucoup de semences sont importées d'autres pays. C'est donc important pour nous de pouvoir fournir les marchés avec nos semences locales.

Nous avons dans notre organisation trois sortes de partenaires: les «gardiens de semences», qui sèment, produisent et partagent les semences; les «amis des semences» qui sont des citoyens ou des personnes qui collaborent au processus de conservation, mais qui ne sèment pas; et les «semillistas» qui viennent de l'agriculture conventionnelle, mais font une transition vers le modèle agro-écologique.

Malgré que notre stratégie ait toujours été d'avancer sur un processus construit depuis la base, tout en s'appuyant sur les médias, la pratique est sans confrontation. Depuis 2010, la situation a changé. Le risque face à la nouvelle législation nous implique directement et c'est une des raisons de notre venue en Europe; malgré que nous soyons des paysans et qu'en ce moment nous devrions plutôt être en train de semer dans nos fermes! Mais il est nécessaire que l'ensemble des peuples fassent pression parce

que nous traitons d'un sujet qui nous engage tous: la nourriture. Et c'est depuis l'Europe et les Etats Unis que sont promues ces normes qui affectent le reste du monde... La Colombie est le berceau de nombreuses plantes qui alimentent la planète et cette source est en danger; c'est pour cela que nous vous invitons tous à faire des actions pour protéger les semences.

Durant cette croisade européenne pour sauver les semences vivantes, une quatrième sorte de partenariat avec les gardiens-ne-s de semences colombiennes-s'est dessiné: le parrainage, depuis l'Europe, de leur travail de terrain. Il s'agit, pour une personne ou un groupe de soutenir depuis ici le travail de sauvetage d'une espèce cultivée déterminée tout en offrant un «accompagnement à distance» des personnes qui s'en chargent dans des conditions difficiles, voire dangereuses.

¹ Prénoms d'emprunts

Propos recueillis par Alain Cassani

Plus d'infos :

gardiens de semences (espagnol):
www.colombia.redsemillas.org
 documentaire «9.70» de Victoria Solano sur you tube.

Emission «Terre à Terre» de France Culture avec les trois délégués colombiens: <http://www.terreterre.wv7.be/agriculteurs-en-colombie.html>

«Semences agricoles, monopole privé sur un bien public», DB, n°233, numéro spécial avril 2014

www.ladb.ch
 Campagne pour la souveraineté des semences:

www.seed-sovereignty.org
 L'Appel mondial des gardiens de semences en Inde avec Vandana Shiva: <http://seedfreedom.in/>

POLITIQUE AGRICOLE

L'UMOS est aussi un Être Humain *

Selon le rapport de l'Office fédéral de l'agriculture publié le 20 juin 2014, le système de calcul des Unités de Main d'Oeuvre Standard (UMOS) doit être amélioré. Suite à un postulat du parlementaire Leo Müller déposé en 2012, le Conseil fédéral a été mandaté pour évaluer le système actuel. Les propositions de modifications ont été présentées par l'Office fédéral de l'agriculture. Le rapport démontre que le système actuel présente des faiblesses. Rien de moins que la définition même d'UMOS est remise en question. Car ce n'est pas, comme nous aurions pu le supposer, un reflet du temps de travail effectif, mais une valeur standardisée qui sert à mesurer la taille des exploitations sur la base du temps de travail nécessaire pour une exploitation gérée selon les méthodes et le degré de mécanisation usuels dans le pays. Sur ce point, le Conseil fédéral souhaite une amélioration et demande que le calcul tienne compte de l'évolution technique.

Cela aura des conséquences sérieuses sur les petites fermes. Certaines seront totalement exclues du système et ne recevront plus de paiements directs. D'autres n'auront plus les avantages liés à la reconnaissance via un statut „d'entreprise agricole“. Selon le VKMB



-l'Association des petits et moyens paysans- cela représente globalement 5'000 fermes et c'est pourquoi elle critique vertement cette réforme. L'Union Suisse des Paysans salue pour sa part la proposition de l'OFAG car, dans la première phase de réforme (dès 2016), les activités proches de l'agriculture (par exemple le tourisme rural) qui apportent une contribution substantielle au revenu, pourront revendiquer des coefficients UMOS complémentaires dans les domaines du droit foncier rural et des améliorations structurelles. Autre point positif : le Conseil fédéral a décidé de réduire la valeur de référence de 2'800 heures de travail par an pour la définition de l'unité de main

d'œuvre standard à 2'600 heures (bien qu'en moyenne, la durée de travail en Suisse en 2013 était de 1'900 heures par an – OFS).

Il faut néanmoins porter un regard très critique sur l'affirmation qu'une plus grande mécanisation et technologie sur l'exploitation contribue à la rentabilité des exploitations. Car avec chaque machine plus grosse, l'investissement financier et énergétique croît. Une fois de plus, l'OFAG révèle son vrai objectif : encourager l'évolution structurelle plutôt que d'apprécier et favoriser la diversité des exploitations.

Ulrike Minkner

*Slogan des paysannes d'Uniterre, manif 2 mars 2012 à Berne

AGENDA

Dimanche 20 juillet 2014:
Brunch de la FRACP à la Ferme le Taulard chemin du Boulard 1 à Romanel s/Lausanne
de 10h à 17h.
Inscription obligatoire.
Pour en savoir plus www.fracp.ch

Samedi 6 septembre:
Relocalise ta bouffe!
10h-17h, Eglise St Paul, Bienne
Informations, réseautage et des conseils pratiques
www.localfoods.ch

Mi-septembre 2014:
Lancement de la récolte de signatures pour l'initiative populaire souveraineté alimentaire.

18 au 28 septembre 2014:
Semaine du Goût
Les événements sont à découvrir sur
www.uniterre.ch/semaine-gout2014

www.uniterre.ch => agenda

GRANDES CULTURES

Une fois de plus, le Conseil fédéral veut diminuer la taxe douanière pour les céréales destinées à l'alimentation humaine importées hors contingent tarifaire. Actuellement ce taux dissuasif pour le blé dur et les céréales panifiables est de 74.-/dt. Il baisserait dès 2015 à 30.-/dt !

Ceci car il existe quelques déséquilibres au niveau du contingent tarifaire du blé dur. La semoule de blé dur ou la farine de blé dans le contingent tarifaire sont beaucoup moins taxées que le produit brut, soit le blé dur ou le blé panifiable.

La FSPC estime à 20'000 à 30'000 tonnes supplémentaires qui pourraient être importées parmi lesquelles des céréales bio ou spécialités.

Uniterre réagira via la consultation.

Rencontres européennes Agro-écologie

Vous avez pu le lire dans de précédents journaux, Uniterre participe à un projet européen favorisant les rencontres et formation de paysans à paysans.

Après une première rencontre à Gaillac en France sur les semences paysannes puis en Norvège sur les pratiques agro-écologiques, la prochaine se tiendra à St Jacques de Compostelle du 26 au 29 septembre 2014.

Si vous êtes intéressé-e-s à participer à cette rencontre, appelez-nous rapidement. Ce sont de belles opportunités d'échanges. Les frais de déplacement et de logement sont pris en charge par le budget européen.

Plus de détails suivront.



Changements à Uniterre

Suite au départ d'Aline Franel, notre comptable qui a travaillé pendant 3 ans à Uniterre et a trouvé un emploi dans sa région, nous avons le plaisir d'accueillir comme nouveau comptable Claude Mudry, maraîcher à Genève.

Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration. C'est lui

que vous aurez au bout du fil si vous souhaitez changer d'adresse, modifier votre statut de membre, discuter petits ou gros sous.

Marie-Eve Cardinal, qui a travaillé à Uniterre pendant près d'une année sur le journal, les projets européens et la semaine du goût a également trouvé un emploi.

A Aline et Marie-Eve, nous leur souhaitons bon vent dans leur nouvelle activité.



Uniterre utilise les logiciels Crésus. Et vous ?
Crésus Comptabilité, Crésus Salaires et Crésus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch



www.uniterre.ch

Responsable du journal:
Valentina Hemmeler Maïga v.hemmeler@uniterre.ch

Imprimerie, annonces:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26

Secrétariat du syndicat:
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75,
Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:
Claude Mudry, ch. des Etaillies 52, 1236 Cartigny
079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch
Cotisations annuelles Paysan: Fr. 200.-
Sympathisant: Fr. 150.- **Soutien:** Fr. 400.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre
No 28496.55, 1564 Domdidier

Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:
Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, lait@uniterre.ch
Commission grandes cultures et viande:
Nicolas Bezençon, gvciande@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
Tél. 078 707 78 83, ciu@uniterre.ch
Coordination Européenne Via Campesina:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Commission vente directe:
Nicolas Bezençon, n.bezencon@uniterre.ch
Commission jeunes-accès à la terre:
Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch
Président: Charles-Bernard Bolay charles-bernard@bluewin.ch